



## CARTE CADEAU MISSION PATRIMOINE

Offrez des vacances originales à vos proches grâce à la Carte cadeau MISSION PATRIMOINE !  
Un cadeau qui leur permettra de découvrir l'expérience unique  
des chantiers de bénévoles pour la restauration du patrimoine avec REMPART.

### Les atouts de la Carte cadeau MISSION PATRIMOINE

- Une carte du montant de votre choix
- Un cadeau pour tous les âges, des adolescents aux seniors
- Un an pour en profiter
- 300 missions patrimoine au choix, en France ou à l'étranger\*\*

### Je souhaite offrir une Carte cadeau MISSION PATRIMOINE à\* :

Prénom : ..... Nom : .....  
Message personnalisé (250 caractères max) : .....  
.....

### Montant de la Carte cadeau MISSION PATRIMOINE\* :

- 20 euros  100 euros  
 50 euros  Montant libre (donner le montant) : ..... euros

### Mes coordonnées\* :

Prénom : ..... Nom : .....  
Mail : ..... Téléphone : .....

### Adresse de livraison\* :

Adresse .....  
.....  
Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

### Je règle le montant de la Carte cadeau MISSION PATRIMOINE par :

- chèque (compensable en France et libellé à l'ordre de REMPART)

- carte bancaire

N° .....

Expire fin \_ \_ \_ \_

Nom du titulaire : .....  
.....

Signature

\* Les informations recueillies sont nécessaires pour la commande et l'envoi de la Carte cadeau Mission Patrimoine. Elles sont destinées au secrétariat de l'association.

### Les commandes de Carte cadeau MISSION PATRIMOINE sont à adresser à REMPART :

**REMPART, 1 rue des Guillemites, 75004 Paris**

Pour plus d'information, contactez l'association au 01 42 71 96 55.

## Conditions générales d'utilisation de la Carte cadeau MISSION PATRIMOINE

- La Carte cadeau MISSION PATRIMOINE est nominative, utilisable pendant 1 an et à valoir en règlement des frais d'inscription et/ou de participation à un chantier REMPART.
- Aucune Carte cadeau ne pourra faire l'objet d'un rendu d'argent ou d'un remboursement.
- Si la valeur de la carte cadeau est supérieure au montant des frais d'inscription et/ou de participation à régler, la différence sera passée en don pour l'Union REMPART.
- \*\* Attention pour les chantiers à l'étranger : la carte cadeau est utilisable en règlement des frais de participation uniquement pour les chantiers dont la participation est à régler à REMPART au moment de l'inscription et non pour les chantiers dont la participation est à régler sur place.
- Pour utiliser la Carte cadeau MISSION PATRIMOINE en règlement des frais d'inscription et/ou de participation à un chantier REMPART, il suffit de la joindre à un bulletin d'inscription REMPART. Le bulletin d'inscription et les modalités d'inscription sont disponibles sur le site internet [www.rempart.com](http://www.rempart.com) et dans les catalogues de l'Union REMPART).

## Quelques mots sur les chantiers REMPART

Participer à un chantier de bénévoles de restauration du patrimoine avec REMPART c'est :

- Œuvrer concrètement à la restauration du patrimoine pendant 2 ou 3 semaines
- Passer des vacances utiles
- Rencontrer des gens venus de tous horizons pour partager un projet commun
- Découvrir une région ou un pays
- Expérimenter un milieu différent de son milieu scolaire, professionnel ou familial
- Reprendre contact avec le travail manuel et expérimenter de nouveaux métiers
- Se fabriquer des souvenirs pour la vie

## Quelques mots sur REMPART

REMPART est une association nationale de sauvegarde du patrimoine reconnue d'utilité publique, fondée en 1966. REMPART est l'union de 170 associations locales, chacune créée autour d'un projet de sauvegarde, de mise en valeur et d'animation d'un château, d'une chapelle, d'un hameau, d'un lavoir, etc. Cet élément du patrimoine est au cœur du projet associatif local ; il est en même temps le but et le support de l'action.

- Le but : restaurer, réhabiliter, transmettre aux générations futures l'élément du patrimoine dont nous avons hérité du passé ;
- Le support : de formation, de découverte, d'apprentissage, de socialisation pour toutes personnes - jeunes et moins jeunes - qui participent au projet.

REMPART assure la cohérence et la qualité des activités de ses membres et œuvre à la promotion du patrimoine et de l'action bénévole sur le patrimoine auprès du grand public et des pouvoirs publics.

